

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	25 (1896)
Heft:	1
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Un mètre de drap coûte 8 fr. 90 cent. Combien de mètres du même drap puis-je avoir pour 204 fr. 70 cent. ? — Rép. 23 m.

2. Quel est l'intérêt annuel de 17,090 fr au $4\frac{3}{4}\%$? — Rép. 811 fr. 78.

1. Un négociant paie à Hambourg pour un quintal de café 152 marcs, le marc valant $1\frac{1}{4}$ fr. Les frais de douane et transport se montent au $12\frac{1}{2}\%$ du prix d'achat. Que retire-t-il en argent suisse pour 34,80 q. de café avec une augmentation du 5 % dans la vente au détail ? — Rép. 7,810 fr. 43.

IX^e Série.

4. Dans une assemblée populaire il y a 749 hommes, 295 femmes et 467 enfants. Combien y a-t-il de personnes en tout ? — Rép. 1,511 personnes.

3. Pour mon ménage, j'emploie 3 fr. 60 cent. par jour. Combien dois-je gagner par jour ouvrable (l'année à 300 jours ouvrables), pour faire face à cette dépense ? — Rép. 4 fr. 38.

2. Quel contour a un champ rectangulaire long de 147,2 m., large de $38\frac{3}{4}$ m. ? — Rép. 371,90 m.

1. La Confédération suisse a fait frapper jusqu'à ce jour 1,029,400 pièces de vingt francs. Combien d'or a-t-on employé à ce sujet, sachant que le titre est de 90 % et que la pièce de vingt francs pèse 6,451 g ? — Rép. 5,976,593 kg.

X^e Série.

4. A. gagne en une année 748 fr. et en dépense 632 fr. Que lui reste-t-il ? — Rép. 108 fr.

3. Un maçon gagne 4 fr. 75 cent. par jour. Combien gagnera-t-il en 12 semaines, la semaine comptée à 6 jours ouvrables ? — Rép. 342 fr.

2. Quel est l'intérêt de 342 fr., à 6,5 % pendant 3 mois ? — Rép. 5 fr. 56.

1. Le coût de la construction d'une route est évalué à 73,540 fr. B... entreprend la construction au 14,5 % plus bas que le devis indiqué. Combien recevra-t-il ? — Rép. 62,876 fr. 70.

XI^e Série.

4. Pour une créance de 607 fr. il a été payé 285 fr. plus 239 francs. Combien reste-t-il encore à payer ? — Rép. 83 fr.

3. Que paie une commune pour 152 arbres fruitiers, si un arbre coûte 1 fr. 25 cent. ? — Rép. 190 fr.

2 J'ai acheté $6\frac{3}{4}$ hl. de vin, l'hl. coûtant 80 fr. Comme je paie comptant, j'obtiens un escompte de $1\frac{1}{2}\%$. Combien me coûte le vin ? — Rép. 531 fr. 90.

1. Un aubergiste mêle 3,5 hl de vin à 46 fr., $4\frac{3}{4}$ hl. à 54 fr. et 2,8 hl. à 65 fr. Combien doit-il vendre l'hl. de ce mélange, s'il veut gagner le 20 % ? — Rép. 65 fr. 10.



Chronique scolaire

Confédération. — Dans toute la Suisse, on célébrera le 150^e anniversaire de la naissance de Pestalozzi, soit par des publications historiques et pédagogiques sur le grand pédagogue zurichois, soit par des fêtes spéciales. Quelques brochures ont déjà paru. Malheu-

reusement, il paraît qu'au lieu de considérer Pestalozzi comme pédagogue, plus d'un publiciste l'a envisagé au point de vue confessionnel, ce qui ne manquera pas de provoquer des polémiques aussi stériles qu'irritantes.

La ville de Fribourg et l'Université organiseront, chacune de son côté, une solennité en l'honneur du célèbre instituteur zuricois.

Fribourg. — MM. les Inspecteurs scolaires et la Commission scolaire de l'Exposition nationale de Genève se trouvaient réunis à Fribourg le 19 décembre pour s'occuper de l'Exposition de 1896. Ils prirent plusieurs résolutions intéressantes dont quelques-unes ont dû être communiquées aux instituteurs par circulaire.

Neuchâtel. — Les conférences officielles préparatoires se sont terminées le 28 novembre

Elles avaient lieu simultanément :

Le jeudi 14 novembre à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, pour les deux districts ;

Le jeudi 21 novembre à Boudry et au Locle, pour les deux districts ;

Le jeudi 28 novembre à Môtiers et à Cernier, pour les districts du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz.

Deux questions avaient été choisies par le Département de l'Instruction publique pour être mises à l'étude en vue des conférences générales de 1896 :

1. Quel serait l'équilibre idéal des exercices physiques et intellectuels dans l'école primaire en vue d'éviter le surmenage des élèves ?

2. La nécessité de savoir s'exprimer en un langage et en un style corrects dans tous les actes de la vie pratique étant de plus en plus reconnue, par quels moyens et à quel moment l'école primaire peut-elle stimuler et développer chez l'enfant les facultés d'invention, d'élocution et de rédaction ?

Y a-t-il vraiment surmenage ? Généralement les travaux préparatoires concluent pour la négative. Relatons quelques-uns des points examinés :

Le programme des trois degrés de l'école primaire n'est pas trop chargé Naturellement, il pourrait l'être pour quelques intelligences peu développées Il faudrait alors ne faire passer dans un degré supérieur que les élèves qui ont pu s'approprier convenablement les matières du degré inférieur et quel que soit l'âge de ceux-ci.

Grâce aux programmes concentriques qui font que les mêmes questions (des branches qui s'y prêtent) sont étudiées dans les trois degrés avec toujours plus de développements, chaque élève sortirait avec un bagage de connaissances plus ou moins complet, mais, en tout cas, avec des notions générales sur tout le programme.

Un plan d'enseignement rationnel, élaboré mois par mois, évitera le surmenage dans la période de temps précédant les examens annuels.

La seconde question mise à l'étude n'est pas moins intéressante.

Bien des moyens ont été passés en revue pour arriver à une meilleure élocution et rédaction. Le mieux est de varier les exercices pour l'enseignement de ces branches

Il n'a pas été donné quelque chose de bien nouveau sur cette question toujours actuelle.

(*L'Ecole.*)

A V I S

La suite du travail de M. l'Instituteur Gremaud sur le *dessin* a dû être ajournée en raison du retard qu'a subi l'exécution des figures.